

## Analyse préliminaire

### ACCESSIBILITÉ

Le pickleball est un sport accessible à presque tous les âges. Les aînés sont les principaux utilisateurs des terrains de pickleball. On doit donc s'intéresser à leurs besoins et proposer des aménagements et services qui y répondent. Il convient de prendre en compte les besoins particuliers des pratiquants pour favoriser l'accessibilité des terrains.

L'adaptation du pickleball aux personnes en fauteuil roulant nécessite très peu de modifications des règles de jeu. Il est aussi envisageable que des joueurs en fauteuil roulant puissent jouer ou s'entraîner avec des joueurs sans handicap, ce qui rend la pratique de ce sport encore plus attrayante.

Grâce à l'intérêt soutenu de plusieurs collaborateurs, les participants en fauteuil roulant sont maintenant regroupés dans un club affilié à la Fédération québécoise de pickleball. Le Québec a été à l'origine du développement du parapickleball en Amérique du Nord.

On prévoira notamment :

- Une aire de détente avec abri solaire
- Des bancs ou des estrades pour les joueurs en attente
- Un bâtiment de service offrant des toilettes et des vestiaires, si possible
- Un stationnement
- Un abreuvoir

### CHOIX DU SITE

Choisir un site éloigné des lieux de résidence, surtout si on prévoit y aménager plusieurs terrains en vue d'un grand achalandage. Le bruit de la balle de plastique sur la raquette de bois à répétition peut gêner le voisinage s'il y a beaucoup d'échanges dans un court délai.

L'accès devra être facile pour les pratiquants qui se déplacent en voiture, à pied, à vélo ou en transport en commun.

### NORMES S'APPLIQUANT AUX INSTALLATIONS

Voir : <https://www.pickleballquebec.com/wp-content/uploads/2019/01/PICKLEBALL-2017.pdf>